

Résumé des articles

« La notion d'égalité des chances chez Jeremy Bentham » Christophe Chauvet

La présente contribution étudie la notion d'égalité des chances chez Jeremy Bentham (1748-1832). En effet, Bentham n'est pas connu pour avoir conçu une théorie économique de la justice reposant sur une telle notion. Le fait qu'il n'utilise jamais l'expression "égalité des chances" dans ses textes n'est bien évidemment pas étranger à l'absence d'étude sur ce sujet. Pourtant, lorsque l'on adopte cette notion comme grille de lecture de son œuvre, il devient possible d'apporter un éclairage nouveau sur celle-ci. Elle permet non seulement de comprendre ses propositions en matière de réformes économique et sociale notamment en ce qui concerne le rôle de l'Etat, mais également en matière politique sur l'organisation des institutions publiques. Ce texte se propose de montrer que Bentham aurait pu être l'auteur d'une théorie de la justice car il en avait conçu tous les outils.

« L'usage diderotien des fictions. Une ultime figure de leur technique classique ? » Jean-Pierre Cléro

Le texte présente et oppose deux théories de la fiction produites à quelques décennies de distance. Bentham construit la théorie des fictions telles que les classiques (Bacon, Descartes, Locke, Leibniz, Berkeley, Hume) les avaient utilisées sans réfléchir, sans réfléchir sur leur notion. Diderot paraît beaucoup plus original, non pas par sa théorie même mais par sa mise en œuvre de la fiction, véritable outil épistémologique dans les grandes Lettres (sur les aveugles, sur les sourds et muets) et instrument de position de l'écrivain et de l'écriture dans *La religieuse*. Ce dernier texte paraît l'apothéose de la notion par le jeu subtil qui fait que l'auteur lui-même accepte d'être dépassé par une promotion qui ressemble à une prosopopée de la fiction. Jamais Bentham ne théorise une notion de la fiction aussi parfaite et parvenue à un stade aussi élevé. Il aperçoit les difficultés auxquelles elle donne lieu, les contradictions dans lesquelles sont entraînés ceux qui s'en servent ; mais il n'aperçoit pas qu'un "évolutionnisme" des valeurs (que l'on trouve chez Pascal, chez Hume et chez Diderot) serait peut-être la meilleure expression du destin de la fiction. A moins qu'il y ait une contradiction indépassable entre l'évolutionnisme et l'utilitarisme : la promotion de l'utilité ferait que cette valeur échappe au jeu des forces des autres valeurs.

« Jeremy Bentham on Power-Conferring Laws » Guillaume Tusseau

Jeremy Bentham et John Austin se rattachent tous deux au positivisme juridique. Mais à la différence de son disciple, le concept de droit adopté par Bentham lui impose de s'interroger sur la notion de pouvoir juridique, c'est-à-dire sur la capacité à produire du droit.

La question est complexe, puisqu'elle est celle de la manière dont une théorie juridique d'inspiration volontariste et impérativiste peut rendre compte des éléments des discours juridiques qui, loin d'imposer des obligations, semblent conférer des pouvoirs. Contraint de s'interroger de la sorte, J. Bentham soulève l'une des problématiques les plus fondamentales et les plus controversées de la théorie contemporaine de la norme juridique au niveau international.

Mais le philosophe utilitariste ne se limite pas à rencontrer la difficulté. J. Bentham est de plus en mesure d'apporter une contribution de premier ordre à cette discussion. De manière remarquable, il est en effet possible de reconstruire, à partir des écrits du juriste londonien,

tout le débat qui anime la théorie juridique. Une analyse de ses travaux permet d'identifier chez lui non seulement les diverses propositions théoriques qui ont cours à l'heure actuelle, mais encore les objections de tous ordres auxquelles elles s'exposent. Sont ainsi repérables des exposés relativement construits, tendant à concevoir les dispositions habilitantes aussi bien comme des fragments de normes complètes que comme des normes prescriptives indirectement formulées, des normes permissives ou encore des dispositions qualificatives. Dans chaque hypothèse, J. Bentham se fait l'orfèvre de concepts essentiels de la théorie juridique, et le devancier fascinant des auteurs contemporains. Plus encore, loin de se limiter un rôle de critique implacable des doctrines juridiques trop peu argumentées, J. Bentham est en mesure de contribuer de manière positive et constructive à la discussion. Ses écrits offrent ainsi plusieurs orientations et outils théoriques en vue de l'élaboration progressive d'un concept de norme d'habilitation inédit. Celui-ci reposerait tout d'abord sur un arrière-plan ontologique sain. Ensuite, il serait notamment fondé sur l'idée que la volonté de réaliser des actes juridiques valides contribue de manière spécifique à l'orientation du comportement des acteurs juridiques. Une norme habilitant à créer du droit motiverait notamment leur conduite en leur promettant ainsi une forme de sanction positive.

Loin de devoir être compris comme une preuve d'incohérence de sa part, le fait que J. Bentham puisse adopter simultanément diverses lectures des dispositions qui confèrent des pouvoirs, les critiquer, et suggérer encore des pistes alternatives, ne semble pas fortuit. Il apparaît chez lui comme le produit d'une véritable doctrine de la relativité de l'ontologie juridique. Cette thèse de fond revêt une portée considérable. Sa reconstruction permet d'accréditer l'idée que l'intérêt de son œuvre de théoricien du droit, qui possède une autonomie certaine vis-à-vis de ses inlassables efforts de promoteur de réformes politico-juridiques, n'est pas seulement historique. En insistant sur l'idée que les outils conceptuels des juristes résultent de choix, il souligne leur fonction strictement instrumentale. Ils doivent en conséquence se soumettre à des tests destinés à en mesurer l'utilité pour les tâches que s'assignent les juristes. J. Bentham impose de la sorte une remise en question et une justification constantes des outils mêmes de la pensée juridique. Tel est bien l'enseignement fondamental de l'inventeur de l'*universal expository jurisprudence*.